

Le 6 juillet 2010

**CTPD DU 6 JUILLET 2010**  
**DECLARATION LIMINAIRE**

FO-DGFIP revendique les emplois statutaires nécessaires au fonctionnement des services, à l'exercice normal des missions et au maintien du maillage territorial du réseau et des services.

C'est pourquoi FO-DGFIP 31 s'interroge sur le nombre d'arrivées d'agents de catégories B et C en Haute-Garonne au 1<sup>er</sup> septembre prochain dans la filière gestion publique. Ces 15 arrivées ne permettent même pas de combler le déficit d'emplois et son niveau est inférieur à celui de l'ORE 2010 déjà fort bas.

De plus, nos services devront faire face à de nouvelles carences d'emplois engendrées par les prochains départs en retraite, les congés de maladie, disponibilité ... et cela va s'aggraver jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2011, date du prochain mouvement.

Or, dans ce contexte, de déficit d'emplois avéré, doit se mettre en place la plate-forme CHORUS !!

Doit-on renoncer à cette nouvelle installation ou doit-on abandonner les agents des autres postes et services ?

De même, doit se créer le nouveau Centre Régional des Pensions en septembre 2011. Dans quelles conditions, et surtout, avec qui ? Pourra-t-on absorber le CRP de Nice avec les moyens humains et matériel qui seront mis à disposition ?

Les agents des 2 ex-directions n'en finissent plus de subir les conséquences de cette fusion pour laquelle ils sont largement perdants.

En effet, contrairement à la présentation du Ministre le 4 octobre 2007, la création de la DGFIP est à l'origine de nombreux bouleversements.

Alors même que le Directeur Général avait annoncé que les discussions sur les statuts se feraient sur la base de l'existant et que l'on retiendrait le meilleur des 2 filières, les agents constatent le peu d'avancée sur ces nouveaux statuts et leurs conséquences sur les rémunérations.

FO-DGFIP sera vigilant dans les discussions sur les règles de gestion.

Non seulement les agents DGFIP doivent faire preuve d'encore plus de professionnalisme dans ce contexte dégradé et ce, sans reconnaissance pécuniaire, mais encore ils doivent subir en tant que fonctionnaires le gel de leur rémunération en 2011 et certainement au-delà.

Et de plus, le projet de loi sur les retraites entraînera une réelle perte de pouvoir d'achat.

FO-DGFIP combattra toute forme de régression sociale et demande d'ores et déjà le retrait pur et simple du projet gouvernemental sur les retraites.

**TOUS ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS LE  
MARDI 7 SEPTEMBRE 2010**